



Maraîchage et métaux lourds

Que faire ?

Toute terre dédiée à la production maraîchère, que ce soit une terre déjà exploitée ou une terre qu'on envisage d'exploiter, doit être analysée en vue de faire un bilan complet.

L'évaluation de la **fertilité** de la terre et la **présence éventuelle de métaux lourds** permet de déterminer si le sol est bien adapté à une activité maraîchère.

Ce diagnostic peut être effectué par le **Laboratoire provincial de la Province de Liège** :

- Prélèvement d'échantillons de terre
- Analyse de la fertilité, de l'équilibre du sol et dépistage des métaux lourds
- Résultats confidentiels
- Conseils et suivi

3 situations peuvent se présenter :

↳ La terre est **fortement** contaminée en métaux lourds et est impropre à l'usage maraîcher

Il faudra donc :

- Trouver une solution ou un autre terrain
- Mettre en place le système d'autocontrôle (SAC)

↳ La terre est contaminée en métaux lourds

Il faudra donc :

- Veiller à l'équilibre des composants du sol (pH, N, P, K, etc.) et vérifier le maintien de cet équilibre par un suivi régulier et plus fréquent
- Surveiller les productions issues de la terre en effectuant régulièrement des analyses de légumes. Cette étape doit être planifiée afin de connaître les résultats à temps avant la mise sur le marché
- Mettre en place le système d'autocontrôle (SAC)

↳ La terre est saine

- Exploiter la terre
- Mettre en place le système d'autocontrôle (SAC)



Province
de Liège

Il faut vérifier régulièrement sa terre et son évolution en effectuant une analyse tous les 3 ans

En outre, le Laboratoire provincial vous propose des **analyses complémentaires** :

- Intrants organiques
- Légumes
- Granulométrie
- Eau d'arrosage
- Eau de lavage
- Etc.

Contact :

Laboratoire provincial – Espace Tinlot
Rue de Dinant, 110 – 4557 Tinlot
spaa@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/agrulab/maraichers

